

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

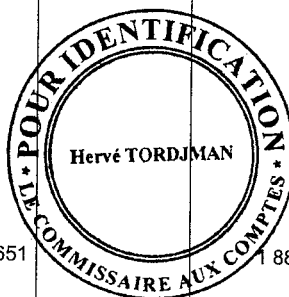
Numéro de gestion : 2017 B 06276

Numéro SIREN : 830 697 942

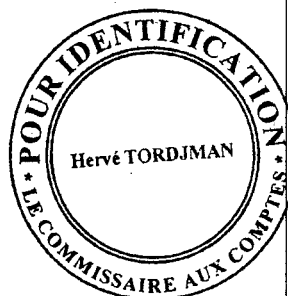
Nom ou dénomination : 26 ACADEMY

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt 4224

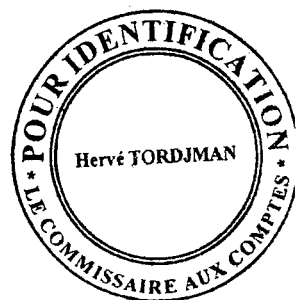
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	189 805	52 970	136 835	2,50		
Fonds commercial	980 000		980 000	17,89		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	15 840	464	15 376	0,28		
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 419	1 433	986	0,02	1 470	0,04
Autres immobilisations corporelles	174 867	41 242	133 625	2,44	53 855	1,32
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes	86 250		86 250	1,57	1 350	0,03
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	690 921		690 921	12,61		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	86 750		86 750	1,58	25 009	0,61
TOTAL (I)	2 226 852	96 109	2 130 743	38,90	81 684	2,00
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 881 651		1 881 651	34,35	12 262	0,30
Autres créances					2 016 147	49,28
. Fournisseurs débiteurs	101 729		101 729	1,86	2 440	0,06
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					480 862	11,75
. Autres	64 880		64 880	1,18	2 420	0,06
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	397 200		397 200	7,25		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	322 401		322 401	5,89	1 408 269	34,42
Charges constatées d'avance	578 627		578 627	10,56	86 751	2,12
TOTAL (II)	3 346 489		3 346 489	61,10	4 009 150	98,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 573 341	96 109	5 477 232	100,00	4 090 834	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	126 000	2,30	126 000	3,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	12 600	0,23	3 904	0,10
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	33	0,00	92 911	2,27
Résultat de l'exercice	756 851	13,82	874 819	21,38
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	895 484	16,35	1 097 633	26,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	1 977 449	36,10	425 000	10,39
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	956 120	17,46		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 123	0,04	3 077	0,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	910 019	16,61	1 882 113	46,01
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	45 695	0,83	21 170	0,52
. Organismes sociaux	97 848	1,79	25 272	0,62
. Etat, impôts sur les bénéfices			69 630	1,70
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	535 741	9,78	531 730	13,00
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	54 826	1,00	22 019	0,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 926	0,04	13 189	0,32
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	4 581 748	83,65	2 993 201	73,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	5 477 232	100,00	4 090 834	100,00



ANNEXES



Annexes

PREAMBULE

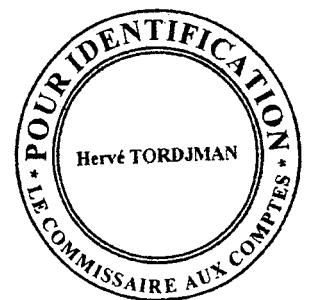
L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 477 231,94 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 756 851,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/03/2022 par le président.



REGLES ET METHODES COMPTABLES (PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Le chiffre d'affaires est appréhendé dans les comptes de la société au fur et à mesure de la réalisation des prestations, valorisées sur la base de comptes rendus d'activité mensuels établis par les différents intervenants chez les clients.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est notamment déterminée en fonction de leur valeur d'utilité (PCG - art 332-3), et aucune provision pour dépréciation des titres immobilisés n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Aucune provision n'a été pratiquée sur les titres de la filiale KAGILUM, s'agissant de l'exercice au cours duquel la filiale a été acquise.

Indemnités de fin de carrière

Du fait de l'ancienneté moyenne et de l'âge moyen des salariés, aucune provision pour indemnités de fin de carrière n'est comptabilisée

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, corporels et incorporels et en particulier du fonds commercial, sont modifiées par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'ANC.

Les modifications introduites dans le PCG sont applicables aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

En conséquence, les éléments constitutifs du fonds commercial de l'entité ne présentent pas de durée d'utilisation limitée.

Dès lors, la présomption de durée d'utilisation non limitée ne tombe pas et ne positionne pas l'entité dans le cadre de l'amortissement du fonds de commerce.

Un test de dépréciation a été pratiqué et a confirmé que la valeur actuelle du fonds de commerce correspond au moins à la valeur inscrite au bilan.

Crise sanitaire COVID-19

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été annoncée par les autorités sanitaires et l'OMS a déclaré l'état de pandémie le 11 mars 2020.

Ce virus a circulé activement dans plusieurs pays dont la France et des mesures restrictives ont été prises.

La société n'a pas subi de fermeture administrative, et la crise n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité et les performances de la société au cours de l'année 2021.

Identité société-mère

La société 26 ACADEMY est détenue à hauteur de 100% par la société ZEHAVI, ayant son siège social au 17 rue d'Orléans - 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculé au RCS de NANTERRE sous le numéro 852 962 356 et est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2021.

Acquisition du fonds de commerce DATA CONSULT

En date du 06/09/2021, la société 26 ACADEMY a fait l'acquisition du fonds de commerce de la société DATA CONSULT.

Prise de participation dans le capital de la société KAGILUM

En date du 30/04/2021, la société 26 ACADEMY a effectué une prise de participation dans le capital de la société KAGILUM à hauteur de 100%.

EVENEMENT POST CLÔTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 est toujours en cours.

CHANGEMENT DE METHODE

Changement de méthode de comptabilisation des ventes et charges :

En date du 30/04/2021, l'administration fiscale a accordé à la société 26 ACADEMY une attestation au titre d'activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue. Par conséquent, la société 26 ACADEMY est exonérée de la taxe sur la valeur ajoutée pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Dès lors que la société 26 ACADEMY a bénéficié de l'exonération de TVA, elle a cessé de collecter la TVA sur son activité de formation éligible. Réciproquement, elle ne bénéficiera pas du droit à déduction sur ses activités de formation exonérées. La TVA correspondante pourra toutefois être passée en charge.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 980 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	980 000		980 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	980 000		980 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 226 852 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 169 805		1 169 805
Immobilisations corporelles	76 975	203 751	1 350	279 376
Immobilisations financières	25 009	792 444	39 782	777 671
TOTAL	101 984	2 166 000	41 132	2 226 852

Amortissements et provisions d'actif = 96 109 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		52 970		52 970
Immobilisations corporelles	20 300	22 838		43 139
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	20 300	75 808		96 109

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels - creation supports	177 013	50 270	126 743	2 ans
Logiciels - creation supports hors ue	12 792	2 700	10 092	2 ans
Fonds commercial	980 000	0	980 000	Non amortiss.
Intallations gen. - constructions	15 840	464	15 376	20 ans
Materiel & out. industriels	2 419	1 433	986	5 ans
Install.gene.agenc.amenag.div	49 695	10 909	38 785	de 3 à 10 ans
Mat de bureau et informatique	82 445	24 333	58 111	de 1 à 3 ans
Mobilier	42 728	5 999	36 729	10 ans
Av acompte immo en cours	86 250	0	86 250	Non amortiss.
TOTAL	1 449 181	96 109	1 353 072	

Etat des créances = 2 713 637 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	86 750		86 750
Actif circulant & charges d'avance	2 626 887	2 626 887	
TOTAL	2 713 637	2 626 887	86 750

Produits à recevoir par postes du bilan = 678 029 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	673 595
Autres créances	4 434
Disponibilités	
TOTAL	678 029

Charges constatées d'avance = 578 627 E

Les charges constatées d'avance sont composées :

- Frais de recrutement	=	62.616,71 euros
- Loyer 1er trimestre 2022	=	63.330,00 euros
- Achat Leads & Référencement internet	=	375.958,50 euros
- Téléphonie	=	2.856,00 euros
- Achats licences _ 360Learning	=	68.600,00 euros
- Abonnements métier	=	5.266,00 euros.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 126 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1260,00	126 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1260,00	126 000

Etat des dettes = 4 579 624 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 977 449	327 990	1 383 382	266 078
Dettes financières diverses	956 120	956 120		
Fournisseurs	910 019	910 019		
Dettes fiscales & sociales	734 110	734 110		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 926	1 926		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 579 624	2 930 165	1 383 382	266 078

Charges à payer par postes du bilan = 499 347 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	884
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	394 171
Dettes fiscales & sociales	104 292
Autres dettes	
TOTAL	499 347

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 10 690 965 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	10 647 130	99,59 %
Produits des activités annexes	62 725	0,59 %
Rabais, remises & ristournes accord	-18 890	-0,18 %
TOTAL	10 690 965	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 272 878 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 022 477	-270 956	751 521
Résultat financier	-7 239	1 918	-5 321
Résultat exceptionnel	14 491	-3 840	10 651
Participation des salariés			
TOTAL	1 029 729	-272 878	756 851

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	21 800
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	21 800

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	13	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	23	0

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 678 029 E

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(418100)	673 595
TOTAL	673 595

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rab rem ris a obt & av a recev(409800)	4 000
Produits a recevoir(468700)	434
TOTAL	4 434

Charges constatées d'avance = 578 627 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constataees d'avance(486000)	578 627
TOTAL	578 627

Charges à payer = 499 347 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunts(168840)	884
TOTAL	884

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	394 171
TOTAL	394 171

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour congés payés(428200)	43 464
Charges soc sur congés payés(438200)	14 041
Opco - akto(448200)	12 368
Cvae(448600)	34 419
TOTAL	104 292

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/05/2017
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	19 mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	126 000	126 000	126 000	1 000	
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	10 690 965	5 853 800	1 712 026	2 325 954	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 105 537	1 217 943	101 932	543 986	
c) Impôt sur les bénéfices	272 878	333 324	18 259	140 345	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	832 659	884 619	83 673	403 641	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	756 851	874 819	76 078	400 736	
f) Montants des bénéfices distribués	959 000	70 000	185 000		
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	8 327	8 846	837	4 036	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	7 569	8 748	761	4 007	
c) Dividende versé à chaque action	9 590	700	1 850		
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	23	9	5	3	
b) Montant de la masse salariale	1 050 771	258 715	144 077	104 629	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	360 705	79 812	39 215	32 304	

Observations complémentaires

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
KAGILUM	9 000	63 408	100	690 921	690 921			967 157	209 917	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

26 ACADEMY
Société par Actions Simplifiée
au capital de 126 000,00 Euros
Siège social : 17 RUE D'ORLEANS
92200 NEUILLY SUR SEINE
R.C.S : 830 697 942

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30/06/2022

Le Trente Juin Deux Mille Vingt Deux à Dix Heures,

ZEHAVI, société par actions simplifiée au capital de 918.000 euros dont le siège social est situé au 17, rue d'Orleans 92200 Neuilly-sur-Seine, inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 852 962 356, représentée par son Président, Monsieur David TROJMAN, associé unique de la **SAS 26 ACADEMY**, détenant 100 actions, s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de son Président.

L'Associé unique a été régulièrement convoqué.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique.

Monsieur Hervé TORDJMAN, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Monsieur David TROJMAN, préside la séance en qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Associé unique sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, l'associé unique prend les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Décision n°1

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître **un bénéfice de 756 851,01** Euros.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n°2

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 756 851,01** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **756 884,44** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 756 884,44 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2020	NEANT	NEANT	959 000 €
31/12/2019	NEANT	NEANT	70 000 €
31/12/2018	NEANT	NEANT	185 000 €

Décision n°3

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

SAS ZEHAVI

Représentée par Monsieur David TROJMAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Trojman', written over a large, light-colored oval shape.

**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 26 ACADEMY

Forme juridique : SASU

Numéro unique d'identification - (Siren) : 830 697 942

Représentée par :

Nom : TROJMAN Prénom : DAVID

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

